
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Vendredi 1^{er} juin : Comité Directeur – Réunion d'été

Le point à mi-saison

GROS SUCCES POUR LES QUADS A LA NEUVILLEMAIS

Par Patrick RAGUET – Président de la commission de MOTO-CROSS

La Commission de Moto-cross et le Comité Directeur attendaient avec appréhension le week-end du 15 avril 2012. En effet, pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs années, 2 moto-cross étaient programmés dans la ligue. Si au niveau des spectateurs et des pilotes, le risque de concurrence était nul compte tenu de la spécificité des catégories inscrites au programme, par contre, au niveau des commissaires, le problème était d'autant plus ardu pour le collège compétent que l'épreuve de la Neuville se déroulait sur 2 jours et que cela imposait une logistique complexe.

Pour les 2 épreuves, les organisateurs ont souffert d'une météo exécrable qui les a privés d'un succès populaire. De ce fait, le résultat financier ne pourra pas être à la hauteur des espérances.

A Mailly le Camp. Cette épreuve a lieu depuis 7 ans. Elle est donc parfaitement rodée. Une seule erreur, à force de dire qu'il ne fallait pas manquer de commissaires, 34 sont venus et le responsable en a renvoyé 4 sans ménagement. C'est un comportement regrettable. Par contre, plusieurs sont venus sans prévenir. Il faut absolument parvenir à avoir des chiffres fiables suffisamment à l'avance, ne serait ce que pour la nourriture.

A La Neuville, les délégués Fédéraux ont fait les louanges du club. Le terrain était admirablement préparé et le spectacle fut superbe.

Un gros point noir cependant, l'accueil des commissaires, qu'ils soient de piste ou technique. Ce problème étant récurrent à la Neuville, il sera bien difficile de trouver des volontaires pour cette épreuve dans l'avenir.

Quelques exemples

- 2 tickets boisson au lieu de 3 dont 1 obligatoire au repas
- Obligation de faire la queue avec le public pour être servi
- Pas d'emplacement réservé pour manger, impossibilité de manger en groupe
- Mise à dispositions de caravanes sans chauffage, sans couverture, mais avec odeur très forte de mois
- Obligation pour certains commissaires de dormir dans la voiture (6°)

24 AVR. 2012

Direction de la jeunesse, du sport, de la santé et
de la vie associative
Dossier suivi par : Xavier RIGAUDEAU
Mél : xrigaudeau@cr-champagne-ardenne.fr
Tel : 0326706640
Fax : 0326708945

Monsieur Jean-Pol TOURTE
Président
LIGUE REGIONALE DE MOTOCYCLISME
29, rue Montigny aux bois

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Objet : notification de décision

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, la Commission permanente du Conseil régional, réunie le 16 avril 2012, a décidé de vous accorder des subventions destinées à accompagner la réalisation des projets suivants :

- 4 156 € pour le fonctionnement général de la ligue régionale de motocyclisme ;
- 800 € pour l'achat d'un climatiseur.

Je vous adresserai par un très prochain courrier le document juridique qui définit les conditions d'exécution de ces décisions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

le Président de la Région Champagne-Ardenne
Jean-Paul BACHY



Réponse des pilotes à la lettre de la ligue n°10

Jean Pol TOURTE

Président de la ligue motocycliste de
CHAMPAGNE ARDENNE

29, rue de Montigny aux bois

08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Bonjour Jean-Pol,

Quelques mots pour t'expliquer le problème du port des maillots lors de la Coupe de France d'enduro qui s'est déroulé à Saint Marcel d'Ardèche le 11 mars dernier.

Pour ma part je suis arrivé le samedi en début d'après midi au gîte retrouver Didier Dubois, notre ravitailleur et coach, et toute l'équipe, Sébastien et Pierrick étant arrivé la veille.

Didier et son épouse avaient fait les courses pour le ravitaillement et les repas, et nous avaient préparé un repas pour le midi, ils ont ensuite insisté pour débarrasser et faire la vaisselle.

Nous sommes ensuite allé repérer les spéciales jusque 19h.

A notre retour au gîte, après 5 heures de marche, nous avons retrouvé Monsieur Sanzey et son épouse.

C'est nous qui avons préparé nous même le repas après notre douche, et Monsieur Sanzey est passé à table quand tout était prêt, ce qui a commencé à m'agacer je le reconnais.

C'est alors que nous avons parlé des maillots, et qu'il nous a sorti des maillots ISDE datant de plus de 10 ans, et forcément pas à notre taille.

J'ai été surpris car Didier nous avait demandé nos n° de course et notre taille pour préparer des maillots.

J'avais appris par ailleurs que quelqu'un dans le comité ne voulait pas que je participe à la Coupe de France, considérant que je n'avais pas le niveau ni l'endurance...

Monsieur Sanzey m'a avoué que c'était lui, c'est à ce moment que je lui ai dit que puisque c'était ça, je ne mettrai pas son maillot, qui de plus n'était même pas à ma taille.

Je précise que Sébastien et Pierrick n'ont rien à voir dans cette conversation et ne sont pas intervenu.

Didier n'était pas présent non plus.

Après cette discussion les pilotes ont débarrassé la table, et fait la vaisselle avant d'aller se coucher.

Le lendemain matin nous avons déjeuné rapidement et sommes partis avec Didier Dubois qui était passé nous prendre.

En arrivant au parc, Sébastien a fait remarquer que nous avions oublié les maillots, et c'est alors que Didier nous a dit que Monsieur Sanzey avait voulu lui remettre mais qu'il avait refusé, ne trouvant pas correct son refus de payer 3 maillots pour un budget total de 60€ pour les pilotes.

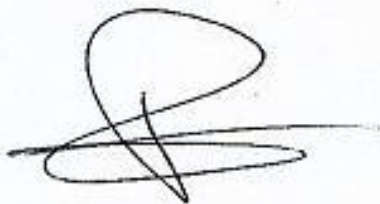
Ce avec quoi je suis entièrement d'accord.

Aujourd'hui on nous refuse le remboursement de nos frais sous prétexte du non port des maillots.

Sans vouloir polémiquer, j'en arrive du coup à m'interroger sur l'utilité du déplacement de Monsieur Sanzey, pris en charge par la ligue (1400 km pour 3 photos...) si l'on ne peut payer 3 maillots aux pilotes.

J'espère que ces quelques explications permettront de comprendre le pourquoi de ce petit différent.

Sportivement,
Michaël PIAT



ZŁOTOROWIĘZ
Sébastien



Partant du principe que les pilotes de moto cross partent toujours aux coupes des régions avec leur chèque, j'ai demandé à Nathalie le 25 avril de rembourser les frais avancés par les pilotes d'enduro

REUNION DE LA COMMISSION DE MOTO CROSS

LE 20 AVRIL 2012 A VAL DE VESLE

Restaurant le Peuplier de la Bourse

COMPTE RENDU

Etaient Présents : Messieurs RAGUET Patrick (Président), DELANDHUY Jean Noël, DUJANCOURT Ludovic, GABREAUX Mickaël, GOURDET Marcel, LACHUT Joël, LAMOUREUX Ferdinand, LOIX Régis, SEGUIN Philippe, SIMON Alain et VIGREUX Jean Marc. Mesdemoiselles TESSIER Nathalie et RUSCIANI Jennifer. Monsieur TOURTE Jean Pol (Membre de droit).

Excusés : Messieurs CHAPLAIN Laurent, FAIVRE Joël et LAROSE Didier.

Mr RAGUET ouvre la séance à 19 h 00 et remercie les personnes présentes.

Bilan du début de saison :

Sainte Ménéhould (11 mars 2012) : Bien passé, bonnes courses.

Moulin St Hubert (18 mars 2012) : Terrain bien préparé, bonnes courses.

Bogny sur Meuse (01 Avril 2012) : Terrain trop rapide, gros sauts, pas refait.

Champignol Lez Mondeville (09 Avril 2012) : Bien passé, suppression d'un double.

Mailly le Camp (15 Avril 2012) : Problème avec les commissaires (trop de présents), Trop de séries.

La Neuville aux Joutes (15 avril 2012) : Terrain bien préparé, accueil des commissaires = zéro.

Rôle et devoir des membres de la commission :

Patrick demande aux membres présents sur les épreuves (même s'ils ne sont pas délégués) de venir aider pour l'installation du matériel.

Il revient sur le souci passé à Mailly et demande à ce que les membres soient solidaires à la commission.

Comportement de certains pilotes :

Ferdinand propose de faire un briefing à chaque épreuve avec les pilotes pour le respect des drapeaux. La commission accepte cette demande.

Kids :

Quatre stages vont être organisés : Aube (Le Chêne le 09 et 10 Juin), Ardennes (Manre, date non définie), Marne (Fresne les Reims date non définie), Haute Marne (Semoutiers, date non définie).

Une caution de 50 euros sera demandée aux pilotes qui s'inscriront.

Commissaires :

La présence des commissaires est en augmentation (environ 30 par épreuve).

Le club de la Neuville aux joutes a très mal reçu les commissaires.

Délégués des pilotes :

Lors de la prochaine épreuve, il sera procédé aux élections.

La séance est close à 23 h 15.

STAGES KIDS

Comme promis, cette année, les jeunes kids bénéficieront non seulement d'une réduction importante sur la licence (100€) mais aussi de 4 stages organisés prochainement.

Le tableau qui suit sera complété dès que possible

Date	Limite inscription	Club	Lieu	Inscription à qui ?	Moniteur	coût
9/10 juin		MC 3 C	Le Chêne	Ph. SEGUIN	Th. JACQUEL (à confirmer)	Caution 50€
		MC HT Marnais	Semoutiers	Ph. SEGUIN		Caution 50€
		UM Marne	Fresne les Reims	Ph. SEGUIN		Caution 50€
		MC Manre	Manre	Ph. SEGUIN		Caution 50€

Pour les 50cc, le stage devrait se dérouler sur ½ journée.

S'il reste des places, des minimes pourront être incorporés.

ILS ONT LE VISA FFM POUR ORGANISER

06/05/2012 : Enduro de LATRECEY

09/06/2012 : Tourisme Vroam à EPERNAY

16-17/06/2012 : Tourisme Transardennaise à CHARLEVILLE

23/06/2012 : Moto-Cross Nocturne à Ste MENEHOULD

13/07/2012 : Tourisme Inter Défil Mania à EPERNAY

Réponse à ma lettre, suite à l'absence de kids Lorrains à Bogny



LIGUE MOTOCYCLISTE DE
LORRAINE



Email : liguemotolorraine@wanadoo.fr
<http://www.liguemotocyclistedelorraine.org>

Jean Pol TOURTE
29 rue Montigny aux bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tomblaine, le 12/04/2012

Mr le président et cher ami,

J'ai bien pris note de votre mécontentement.
Désolé en effet, pour cette malencontreuse concurrence de date à mettre sur le compte d'une nécessaire période de rodage...
A noter toutefois que ce stage était organisé par le comité départemental 54 avec seulement la participation de la ligue ; que le circuit n'était disponible qu'à cette date et la réservation effectuée depuis longtemps ; que les stagiaires ciblés étaient plus les élèves des écoles des clubs que les "compétiteurs".
Il sera toutefois difficile de ne pas avoir quelquefois "d'offres plurielles" sur certaines dates dans nos ligues respectives...!
Je pourrai aussi manifester mon mécontentement face à la présence de ... deux champenois sur la première épreuve du Grand Est trial. Ou la quasi absence de la même ligue à la Val de Lorraine enduro alors que l'épreuve est inscrite aux championnats Lorraine, Alsace, Suisse et Belge...
Ne boudons pas notre chance d'avoir des organisations et c'est à nos licenciés de faire le choix qui leur paraisse le plus approprié. Les championnats de Ligue ne sont pas les Championnats de France et j'entend bien favoriser toute initiative bénévole au sein de la ligue que les licenciés m'ont confié.
Navré néanmoins pour ce désagrément que nous veillerons à ne pas reproduire à l'avenir mais qui n'était absolument pas volontaire de notre part et dont Mario n'est en rien le "maitre d'œuvre".

Bien cordialement.

Le président
Olivier JACQUES.

Copies : Mr. Henri ZIMMER
Mr. Mario ROSSI

Maison des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
Tél. : 03 83 18 87 68 - Fax : 03 83 18 87 69



12 AVR. 2012

Direction de la jeunesse, du sport, de la santé et
de la vie associative

Dossier suivi par : Sophie SAINT-AUBIN

Tél : 03.26.70.85.82

Fax : 03.26.70.89.45

Mél : ssaintaubin@cr-champagne-ardenne.fr

Madame la Présidente de Ligue ou Comité
régional

Monsieur le Président de Ligue ou Comité
régional

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser les modifications d'intervention en faveur des
manifestations sportives, votées par la Commission permanente du 12 mars 2012.

Afin de prendre en compte les différentes observations faites par les
organisateur de manifestations, le seuil d'éligibilité des dépenses de 25 000 € a été rétabli à
3 000 € et le versement, pour les subventions de 300 € à 500 €, en un seul paiement.

Cependant, ce nouveau règlement n'exclut pas le caractère régional
indispensable pour les manifestations qui seront soutenues.

Vous trouverez, ci-joint, le règlement modifié, téléchargeable depuis le site
internet de la Région : www.cr-champagne-ardenne.fr, rubrique *Services en ligne*, puis *Guide
des aides*.

Les services de la Région se tiennent à votre disposition pour toute demande
d'informations sur le suivi de vos dossiers.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression
de ma considération distinguée.

Gérard BERTHIOT

Vice-Président délégué à la vie associative, la jeunesse, les sports et
l'éducation populaire

Copie à : Comité Régional Olympique et Sportif

REGLEMENT D'AIDE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

**MANIFESTATIONS A RAYONNEMENT REGIONAL, INTERREGIONAL,
 NATIONAL ET INTERNATIONAL**

Bénéficiaire	Club sportif créé et déclaré depuis au moins 1 an et dont le siège est en Champagne-Ardenne. Comité départemental, ligue ou comité régional créé et déclaré depuis au moins 2 ans. Collectivité territoriale ou EPCI dûment habilité par la fédération concernée.
Critères d'éligibilité	La discipline sportive concernée doit être agréée et reconnue par le Ministère en charge des sports. La manifestation sportive doit être organisée sur le territoire champardennais. La manifestation sportive doit être à objet sportif, non touristique. La manifestation sportive doit être inscrite au calendrier officiel fédéral de niveau national ou international et, à titre exceptionnel, de niveau interrégional ou régional lorsqu'elles sont qualificatives à un championnat de France et constituent une priorité pour la ligue concernée. Certaines manifestations de type colloques nationaux, ou assemblées générales de fédérations sportives directement liées à la pratique sportive régionale peuvent également être soutenues. Les manifestations dont les dépenses éligibles n'atteignent pas 3 000 € ne sont pas éligibles.
Délai	La demande doit être établie sur le dossier prévu à cet effet et parvenue au pôle sport au moins 2 mois avant la date de la manifestation, cachet de réception à la Région faisant foi.
Dépenses éligibles	Dépenses figurant au budget prévisionnel de la manifestation à l'exception des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - hébergement, - réception, - restauration, sauf ravitaillement des compétiteurs et des juges ou arbitres, - frais liés à l'achat de boissons et d'objets divers destinés à la revente, - estimation financière de la mise à disposition gratuite de biens et services, - valorisation du bénévolat.
Montant	La subvention ne pourra excéder 10 % des dépenses éligibles. Aide minimum accordée : 300 € Aide maximum accordée : 10 000 € Possibilité de déplafonnement pour des demandes exceptionnelles.
Nombre d'aides par année civile	Il ne sera pas accordé plus de deux subventions à chaque bénéficiaire au titre de ce dispositif.
Modalités de paiement de l'aide régionale	Subvention inférieure ou égale à 500 € : Le versement de l'aide financière sera effectué dans sa totalité dès notification de la subvention. La présentation du bilan financier de la manifestation certifié par le trésorier et du compte rendu de l'opération est obligatoire (voir document annexe au dossier type), sous peine de remboursement de la subvention. Subvention supérieure ou égale à 500 € : Le versement de l'aide financière sera effectué de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • 60 % dès notification, • le solde, au prorata des dépenses effectivement engagées, sur présentation du compte rendu de l'opération et de son bilan financier certifié par le président et/ou le trésorier. Le bénéficiaire s'engage : <ul style="list-style-type: none"> - à apposer le logo actuellement en vigueur de la Région sur tous documents édités liés à la manifestation, - à apposer des banderoles de la Région sur le lieu de la manifestation.

MEDAILLES FFM RAPPEL :

DATE LIMITE D'ENVOI AU SIEGE DE LA LIGUE : 20 MAI 2012



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE MEDAILLE HONORIFIQUE ANNEE 2012

PRESENTEE PAR:

EN FAVEUR DE :

Madame Monsieur

N° de licence FFM (obligatoire) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

PROPOSITION DE :

(Important : voir le règlement des médailles et récompenses joint à la présente).

Médaille de BRONZE

Médaille de VERMEIL

Médaille d'ARGENT

Médaille d'OR.

LICENCE D'OR

ACTIVITES AU SEIN DE LA FFM :

-
-
-

TITRES HONORIFIQUES ET ANNEES DE PROMOTION :

-
-
-

Date et Signature demandeur
(Si Moto-Club, merci d'apposer votre cachet)

Avis et signature du Président de la LMR
Cachet de la LMR






**A RETOURNER AU SIEGE DE LA LIGUE AVANT LE 20 MAI 2012
LES DEMANDES SERONT ETUDIEES LORS DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
LE 1er JUIN 2012**

NOUS AVONS PLUS DE LICENCES ANNUELLES EN 2012 QU'EN 2011 :






1414 au 26 avril 2012, contre 1406 au 31 décembre 2011.

LICENCES 2012

SITUATION LICENCES 2012 AU 24/05/2012

Saison	Mois	<input type="checkbox"/> Cumulé	Licences				Adhérents		
Structures	Total	Annuelles			Journées	Hommes	Femmes	Total	
		Créat.	Renouv.	Total					
 Total L04 - LIGUE CHAMPAGNE	1416	269	1145	1414	2	1323	70	1393	
 D08 - COMITE DEPARTEMENTAL ARDENNES	301	65	235	300	1	283	11	294	
 D10 - COMITE DEPARTEMENTAL DE L AUBE	347	67	279	346	1	327	17	344	
 D51 - COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE	599	117	482	599	0	554	37	591	
 D52 - COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE MARNE	169	20	149	169	0	159	5	164	

Récap 2011

Saison	Mois	<input type="checkbox"/> Cumulé	Licences				Adhérents		
Structures	Total	Annuelles			Journées	Hommes	Femmes	Total	
		Créat.	Renouv.	Total					
 Total L04 - LIGUE CHAMPAGNE	1791	294	1112	1406	385	1315	73	1388	
 D08 - COMITE DEPARTEMENTAL ARDENNES	482	55	245	300	182	286	11	297	
 D10 - COMITE DEPARTEMENTAL DE L AUBE	390	63	239	302	88	291	10	301	
 D51 - COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE	688	148	489	637	51	577	48	625	
 D52 - COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE MARNE	231	28	139	167	64	161	4	165	

2012 Saison

Type de licence <input type="checkbox"/> Tout voir	Total	CC	CP	EN	MB	MO	RR	RT	TR	VC	SD	QU
Total	1791	1	11	631	42	796	13	51	47	200	64	129
OFFICIELS	210	0	2	63	1	142	2	0	8	8	48	16
OFFICIELS FIM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LICENCES DIVERS	48	1	1	2	1	39	0	0	0	4	1	4
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	879	0	4	219	40	516	10	0	28	63	3	97
NT COMP MOTO ANCIENNE TT – MAT	13	0	0	9	0	3	0	0	1	0	1	0
NT COMP A – NCA	313	0	3	98	24	152	5	0	2	20	2	50
NT COMP B – NCB	464	0	1	110	0	300	3	0	23	40	0	44
NT COMP HANDICAP – NCH	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
NT COMP FAMILY ENDURO – NFE	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
NT GARDIEN MOTOBALL – NGM	9	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0
NT COMP JEUNE 7-14 ANS – NJC	67	0	0	1	5	54	0	0	2	2	0	3
NT MOTOBALL JEUNE 15-17 ANS – NJM	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
NT COMP PASS SCAR A – NPA	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
NT PASS SCAR B – NPB	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
NT COMP POCK & PIT BIKE – NPP	6	0	0	0	0	5	0	0	0	1	0	0
INTERNATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	8	0	0	0	0	6	0	0	0	2	0	0
INTERNATIONALES JEUNES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EUROPEENNES COMPETITIONS ANNUELLES	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1
LICENCES FIM CHAMPIONNAT ANNUELLES	4	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0
LICENCES UEM CHAMPIONNAT ANNUELLES	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
NATIONALES EDUCATIVES ANNUELLES	11	0	0	0	0	10	0	0	1	0	0	0
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	187	0	4	4	0	64	0	1	1	110	0	11
NATIONALES 1 MANIFESTATION	376	0	0	343	0	13	0	0	9	0	11	0
INTER/UE COMPETITIONS 1 MANIFESTATION	4	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0
LICENCES FIM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	4	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0
LICENCES UEM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
TOURISME FFM	51	0	0	0	0	0	1	50	0	0	0	0
TOURISME LA.MO.TO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CARTE GUIDON VERT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
DIVERS FFM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Signification des codes disciplines					
CC	50 cc	CP	Courses sur Piste	EN	Enduro / Endurance T.T.
MB	Moto Ball	MO	Motocross / Super Motard	RR	Rallye Routier
RT	Tourisme	TR	Trial	VC	Vitesse (circuit)
SD	Sans discipline	QU	Quad		

SITUATION FINANCIERE LICENCES

Saison

Mois

Cumulé

Affichage

Type de licence <input type="checkbox"/> Tout voir	Nombre	Total	Part FFM	Part FIM	Part Ligue	Part Assurance	Part LA.MO.TO
Total	1791	213 268,00 €	137 927,26 €	1 490,00 €	20 077,74 €	53 772,00 €	0,00 €
OFFICIELS	210	7 310,00 €	-1 286,64 €	0,00 €	692,64 €	7 904,00 €	0,00 €
OFFICIELS FIM	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LICENCES DIVERS	48	1 630,00 €	- 271,18 €	0,00 €	153,18 €	1 748,00 €	0,00 €
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	879	153 848,00 €	106 329,40 €	0,00 €	14 609,60 €	32 908,00 €	0,00 €
NT COMP MOTO ANCIENNE TT - MAT	13	962,00 €	376,61 €	0,00 €	91,39 €	494,00 €	0,00 €
NT COMP A - NCA	313	74 825,00 €	55 939,49 €	0,00 €	7 105,51 €	11 780,00 €	0,00 €
NT COMP B - NCB	464	66 136,00 €	42 565,57 €	0,00 €	6 279,43 €	17 290,00 €	0,00 €
NT COMP HANDICAP - NCH	1	145,00 €	93,22 €	0,00 €	13,78 €	38,00 €	0,00 €
NT COMP FAMILY ENDURO - NFE	1	74,00 €	28,97 €	0,00 €	7,03 €	38,00 €	0,00 €
NT GARDIEN MOTOBALL - NGM	9	1 305,00 €	838,98 €	0,00 €	124,02 €	342,00 €	0,00 €
NT COMP JEUNE 7-14 ANS - NJC	67	9 042,00 €	5 674,68 €	0,00 €	859,32 €	2 508,00 €	0,00 €
NT MOTOBALL JEUNE 15-17 ANS - NJM	2	290,00 €	186,44 €	0,00 €	27,56 €	76,00 €	0,00 €
NT COMP PASS SCAR A - NPA	2	480,00 €	358,40 €	0,00 €	45,60 €	76,00 €	0,00 €
NT PASS SCAR B - NPB	1	145,00 €	93,22 €	0,00 €	13,78 €	38,00 €	0,00 €
NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	6	444,00 €	173,82 €	0,00 €	42,18 €	228,00 €	0,00 €
INTERNATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	8	5 195,00 €	4 397,46 €	0,00 €	493,54 €	304,00 €	0,00 €
INTERNATIONALES JEUNES	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EUROPEENNES COMPETITIONS ANNUELLES	5	1 850,00 €	1 484,25 €	0,00 €	175,75 €	190,00 €	0,00 €
LICENCES FIM CHAMPIONNAT ANNUELLES	4	810,00 €	60,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LICENCES UEM CHAMPIONNAT ANNUELLES	2	230,00 €	30,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
NATIONALES EDUCATIVES ANNUELLES	11	792,00 €	298,76 €	0,00 €	75,24 €	418,00 €	0,00 €
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	187	19 292,00 €	10 543,26 €	0,00 €	1 832,74 €	6 916,00 €	0,00 €
NATIONALES 1 MANIFESTATION	376	20 248,00 €	14 940,44 €	0,00 €	1 923,56 €	3 384,00 €	0,00 €
INTER/UE COMPETITIONS 1 MANIFESTATION	4	516,00 €	466,96 €	0,00 €	49,04 €	0,00 €	0,00 €
LICENCES FIM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	4	665,00 €	165,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LICENCES UEM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	1	65,00 €	25,00 €	40,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOURISME FFM	51	805,00 €	732,55 €	0,00 €	72,45 €	0,00 €	0,00 €
TOURISME LA.MO.TO	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CARTE GUIDON VERT	1	12,00 €	12,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DIVERS FFM	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AFFILIATIONS	33	11 800,00 €	9 718,00 €	0,00 €	1 121,00 €	961,00 €	0,00 €

CHRONOMETRAGE

Les membres du collège de chronométrage ont participé samedi à une cession de remise à niveau dirigée par Laurent BOURGON, le Patron de ORION.

En cours d'après-midi, je me suis déplacé à MUIZON pour poser les questions relatives aux transmissions en direct ou semi direct des résultats.

Voici ses réponses telles que les a compris un mec (moi), qui n'y connaît rien aux technologies modernes.

Selon Laurent BOURGON, son matériel fonctionne parfaitement. C'est la retransmission qui pose problème.

Pour l'accès au réseau l'ordre de priorité est le suivant :

- 1) Les communications téléphoniques
- 2) Les textos
- 3) Les clés 3 G

Hors avec l'explosion des textos (ces conversations passionnantes du style « tu vas bien », « oui » « et toi » « moi aussi » Total 4 textos), les réseaux locaux sont en permanence saturés, ce qui explique qu'il y a 2 ans nous n'avions aucun problème et qu'aujourd'hui, seuls les résultats des premiers entraînements passent correctement

Les solutions : Pas évidentes.

- 1) Attendre la sortie de clés plus puissantes
- 2) Changer d'opérateur (Laurent BOURGON avait le même problème à Besançon avec orange, il est passé chez Bouygues et depuis il n'a plus de problème, mais ce qui est vrai dans le Doubs ne l'est pas forcément en champagne)
- 3) Trouver une clé pro qui garantisse un débit minimum
- 4) Passer par le satellite (quel coût)
- 5) Mettre la clé en hauteur dans le camion avec une rallonge USB (se sera fait à Poulangy) mais c'est sans aucune garantie.

Voici le tour de la situation ce n'est pas très encourageant.

Si quelqu'un a une idée, qu'il n'hésite pas.

